

**L'insertion
sur le territoire hors PLIE
de l'arrondissement de Lille**

Mars 2005

**L'INSERTION SUR LE TERRITOIRE HORS PLIE
DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE**

Mars 2005

SOMMAIRE

1. LES PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI.....	2
1.1. DEFINITION	2
1.2. LE PUBLIC CIBLE DES PLANS LOCAUX POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI	3
2. LE TERRITOIRE OBSERVE.....	4
2.1. LE TERRITOIRE COUVERT PAR DES PLIE.....	4
2.2. LE TERRITOIRE NON COUVERT PAR LES PLIE.....	7
3. UN POINT DE METHODOLOGIE	9
4. LES ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION.....	10
5. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE	12
5.1. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE HOMMES REPARTIS PAR AGE	14
5.2. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE FEMMES REPARTIS PAR AGE	18
5.3. LE NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE.....	22
5.4. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE ALLOCATAIRES DU RMI	25
6. LES JEUNES PEU OU PAS QUALIFIES	27
6.1. LES JEUNES FORMES ETEN COURS DE FORMATION.....	27
6.2. LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION.....	29
6.3. LEUR REPARTITION PAR SEXE.....	32
7. CONCLUSION	35

s **publics visés** par ces dispositifs.

Puis, est décrit le **territoire observé**. Cette description repose sur la comparaison des territoires couverts et non couverts par un PLIE. Plus précisément, sont comparés la taille des communes et quelques caractéristiques de la population telles que l'âge ou le sexe.

Ensuite, nous présentons la **méthodologie** retenue avant de mesurer et cartographier les caractéristiques de la population qu'un PLIE s'engage . Nous nous focalisons sur trois d'entre elles et ce, afin d'identifier parmi les communes hors PLIE celles qui nécessiteraient la mise en place d'une action d'insertion.

L'étude se concentre sur les **allocataires du RMI**, les **demandeurs d'emploi de longue durée** et les **jeunes peu ou pas qualifiés**.

1. LES PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

1.1. DEFINITION

Si le sigle PLIE s'est maintenu depuis l'apparition en 1993 des plans locaux d'insertion par l'économique, son sens a changé. Les PLIE désignent, depuis la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998, les plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi.

Les plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi ont pour vocation «la **mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté** »¹.

Le principe de ces programmes pluriannuels, dont la démarche est inscrite dans le code du travail (article L.322-4-16-6), est le suivant : signés à l'initiative des communes ou des communautés de communes par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (collectivités locales, entreprises, organismes socioprofessionnels...), ils réunissent sur « une plate-forme » l'ensemble des dispositifs d'aide.

Ainsi, les PLIE naissent de la volonté politique d'une commune ou d'un groupement de communes.

L'Etat est également un partenaire privilégié, d'une part, par la mobilisation des nombreux instruments de la politique de l'emploi et, d'autre part, en assurant un soutien technique et financier lors de l'élaboration des plans dans le cadre d'accords conclus avec les collectivités locales pour une durée maximale de cinq années.

L'Etat joue aussi un rôle de contrôle, il est le garant des actions conduites au regard des orientations du Fonds Social Européen (FSE), il veille au sein des comités de pilotage à

¹ Circulaire ministérielle du 21 décembre 1999.

² Le niveau 5 correspond au BEP, CAP..., le 5bis au CEP (certificat d'études primaires), CFG (certificat de formation générale), CCIP (certificat de compétence à l'insertion professionnelle), BEPC et le niveau 6 à la fin de scolarité obligatoire ...

2. LE TERRITOIRE OBSERVE

L'arrondissement de Lille regroupe 1 181 724 habitants répartis dans 124 communes³. Même si moins de la moitié de ces communes (41,1%) sont couvertes par un plan local pour l'insertion et l'emploi, elles regroupent 79,0% de la population de l'arrondissement.

2.1. LE TERRITOIRE COUVERT PAR DES PLIE

51 communes de l'arrondissement sont réparties dans neuf PLIE, trois localisés sur le bassin d'emploi de Lille, cinq sur le bassin de Roubaix - Tourcoing - Vallée de la Lys (RTVL) et un à cheval sur les deux bassins (carte 1).

Se trouvent sur le bassin de Lille :

- 1- le **plan lillois** d'insertion qui couvre la commune de Lille³ ;
- 2- le plan local d'insertion **Métropole Nord Ouest** (MNO) qui réunit 10 communes : La Madeleine, Lambersart, Lompret, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André, Verlinghem et Wambrechies ;
- 3- le plan local d'insertion **Sud Est Métropole** (SEM) qui en regroupe 7 : Faches-Thumesnil, Lesquin, Lezennes, Ronchin, Templemars, Vendeville et Wattignies.

Sur le bassin de RTVL, il y a :

- 1- le **plan roubaisien** d'insertion qui couvre la commune de Roubaix ;
- 2- le **plan tourquennois** d'insertion qui couvre celle de Tourcoing ;
- 3- le plan d'insertion **Lys Nord Métropole** (LNM) qui en compte 11 : Bondues, Bousbecques, Comines, Deùlémont, Halluin, Linselles, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Warneton et Wervicq-Sud ;
- 4- le plan d'insertion **Val de Marque** (VM) qui en regroupe 7 : Croix, Forest-sur-Marcq, Hem, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Toufflers et Wasquehal ;
- 5- le **plan wattrelosien** d'insertion qui réunit Leers et Wattrelos.

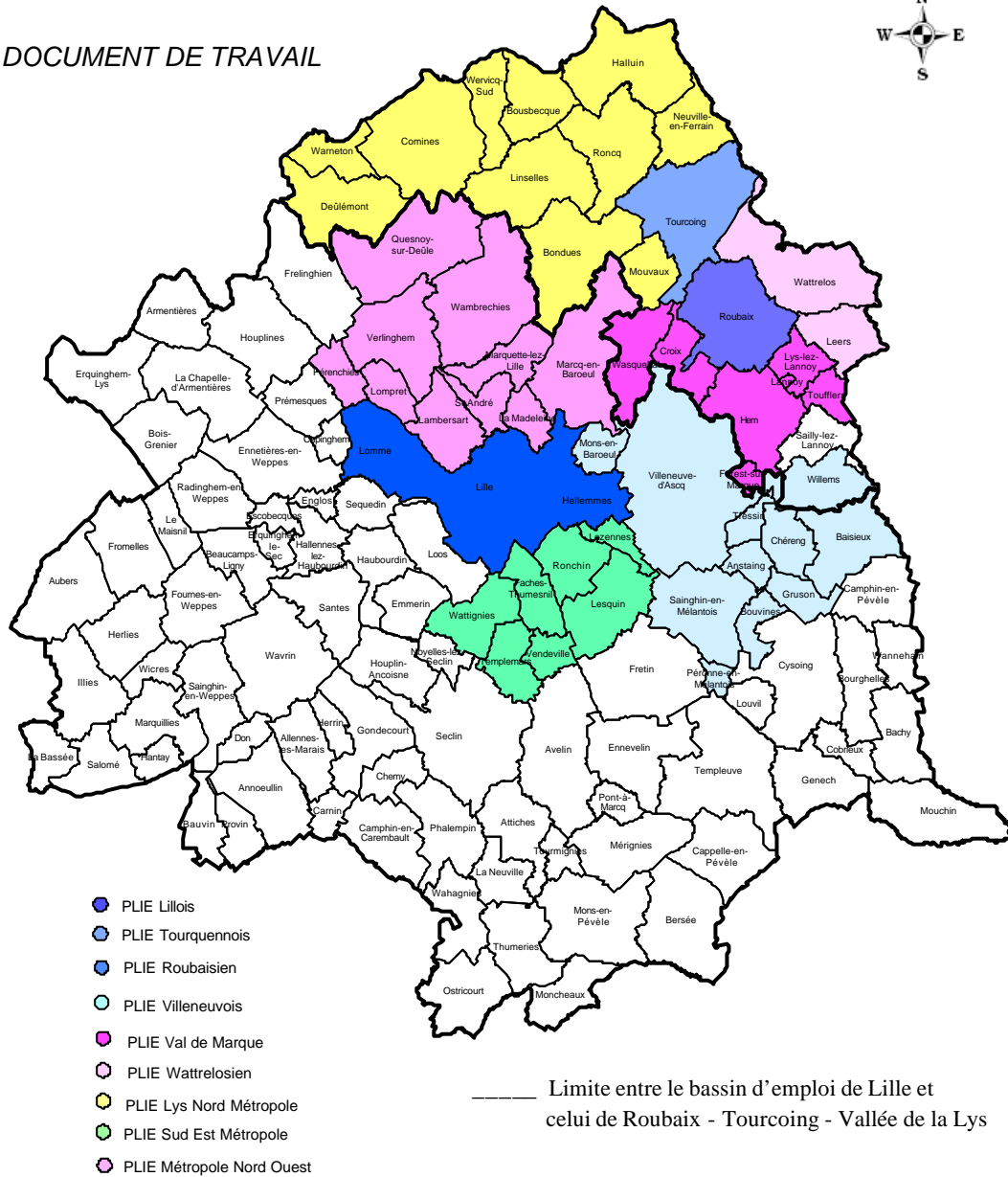
Enfin, le **plan villeneuvois** d'insertion est localisé à cheval sur les deux bassins. Il comprend 11 communes : Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons-en-Baroeul, Péronne-en-Mélantois, Sainghin-en-Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq et Willems. Toutes les communes se trouvent sur le bassin de Lille à l'exception de Willems.

³ Lille, Hellemmes et Lomme sont statistiquement une seule et même commune, celle de Lille.

TERRITOIRES COUVERTS PAR DES PLIE ✱

Carte 1 : Les plans locaux pour l'insertion et l'emploi dans l'arrondissement de Lille

DOCUMENT DE TRAVAIL



CBE DE LILLE - BD/LuD - Février 2005

Ces 51 communes couvertes par un PLIE regroupent 933 138 habitants⁴, soit 79,0% des habitants de l'arrondissement (tableau 1).

Tableau 1 : La population totale des territoires de l'arrondissement couverts par un PLIE⁵

Territoires	Population totale	dont		
		Femmes	15-25 ans	50 ans et plus
L	212 566	53,0%	23,3%	22,2%
LNM	94 973	51,2%	14,3%	29,7%
MNO	135 907	52,4%	13,4%	29,9%
R	96 959	51,5%	17,1%	23,4%
SEM	62 682	51,9%	13,8%	30,8%
T	93 531	52,0%	15,5%	25,8%
V	105 157	51,8%	19,0%	21,7%
VM	78 998	52,5%	14,1%	28,9%
W	52 365	51,9%	14,7%	28,7%
Total PLIE	933 138	52,2%	17,1%	26,0%
Arrondissement	1 181 724	51,9%	16,5%	26,5%

Source : Insee – RP 1999

Le territoire le plus peuplé (212 566 habitants) est couvert par le plan lillois. Il est également celui ayant la part des femmes et des 15-25 ans la plus élevée. Le territoire couvert par le PLIE SEM a, quant à lui, la plus importante part des 50 ans et plus.

Les territoires PLIE, pris dans leur ensemble, se caractérisent par une population un peu moins âgée et un peu moins masculine que celle de l'arrondissement.

En moyenne, les communes couvertes comptent 18 297 habitants. D'ailleurs :

- 41,2% ont moins de 5 000 habitants,
- 13,8% entre 5 000 et 10 000,
- 45,0% en ont plus de 10 000.

Ajoutons que les trois communes les plus peuplées regroupent à elles seules 403 121 habitants et forment chacune le territoire d'un PLIE. Il s'agit de Lille (212 566), Roubaix (96 959) et Tourcoing (93 531).

Les communes couvertes par les PLIE sont donc relativement de grande taille.

⁴ Source : Insee – RP 1999 – population totale.

⁵ L : plan lillois, LNM : PLIE Lys Nord Métropole ; MNO : PLIE Métropole Nord Ouest ; R : plan roubaisien ; SEM : PLIE Sud Est Métropole ; T : plan tourquennois ; V : plan villeneuvois ; VM : PLIE Val de Marque ; W : plan wattrelosien.

2.2. LE TERRITOIRE NON COUVERT PAR LES PLIE

73 communes de l'arrondissement ne sont pas couvertes par un PLIE. 72 d'entre elles se situent sur le bassin d'emploi de Lille et une seule sur celui de RTVL, Sailly-lez-Lannoy cernée par le territoire du plan villeneuvois et celui du Val de Marque.

Ces 73 communes regroupent 248 586 habitants⁶, soit 32,7% de la population du bassin de Lille et 21,0% de celle de l'arrondissement. La part des femmes ainsi que celle des 15-25 ans sur ce territoire non couvert par un PLIE (respectivement 51,1% et 14,3%) sont inférieures à celles de l'arrondissement (respectivement 51,9% et 16,5%) tandis que la part des 50 ans et plus (28,2%) est supérieure (26,5% pour l'arrondissement de Lille).

Les territoires hors PLIE, contrairement au territoire PLIE, semblent se caractériser par une population un peu plus âgée et un peu plus masculine que celle de

Ajoutons que le territoire hors PLIE compte 35 989 habitants de plus que le seul territoire couvert par le plan lillois, ceci étant expliqué par la spécificité urbaine de ce territoire. En effet, contrairement aux communes couvertes par les PLIE, celles non couvertes sont principalement de petite taille. En effet :

- 82,2% ont moins de 5 000 habitants,
- 12,3% entre 5 000 et 10 000,
- seulement 5,5% en ont plus de 10 000. Il s'agit d'Armentières (25 249), Haubourdin (14 956), Loos (20 862) et Seclin (12 083).

Ajoutons que la taille moyenne de ces 73 communes est de 3 406 habitants. Elle est d'ailleurs la plus faible moyenne des territoires observés, la plus élevée étant celle du territoire couvert par le PLIE lillois (tableau 2).

Tableau 2 : Nombre moyen d'habitants par commune dans les territoires couverts et non couverts par les PLIE⁷

Territoires	Nbre moy. d'habitants par commune
Hors PLIE	3 406
PLIE	18 297
Arrondissement	9 530

Source : Insee – RP 1999

Ainsi, **c'est la structure urbaine qui différencie le territoire non couvert par un PLIE du territoire couvert**, le premier se composant principalement de petites communes et le second de communes de grande taille (carte 2). Cette caractéristique différencie également les deux bassins d'emploi de l'arrondissement de Lille.

Cette distinction explique-t-elle l'absence de PLIE au sud de l'arrondissement ?

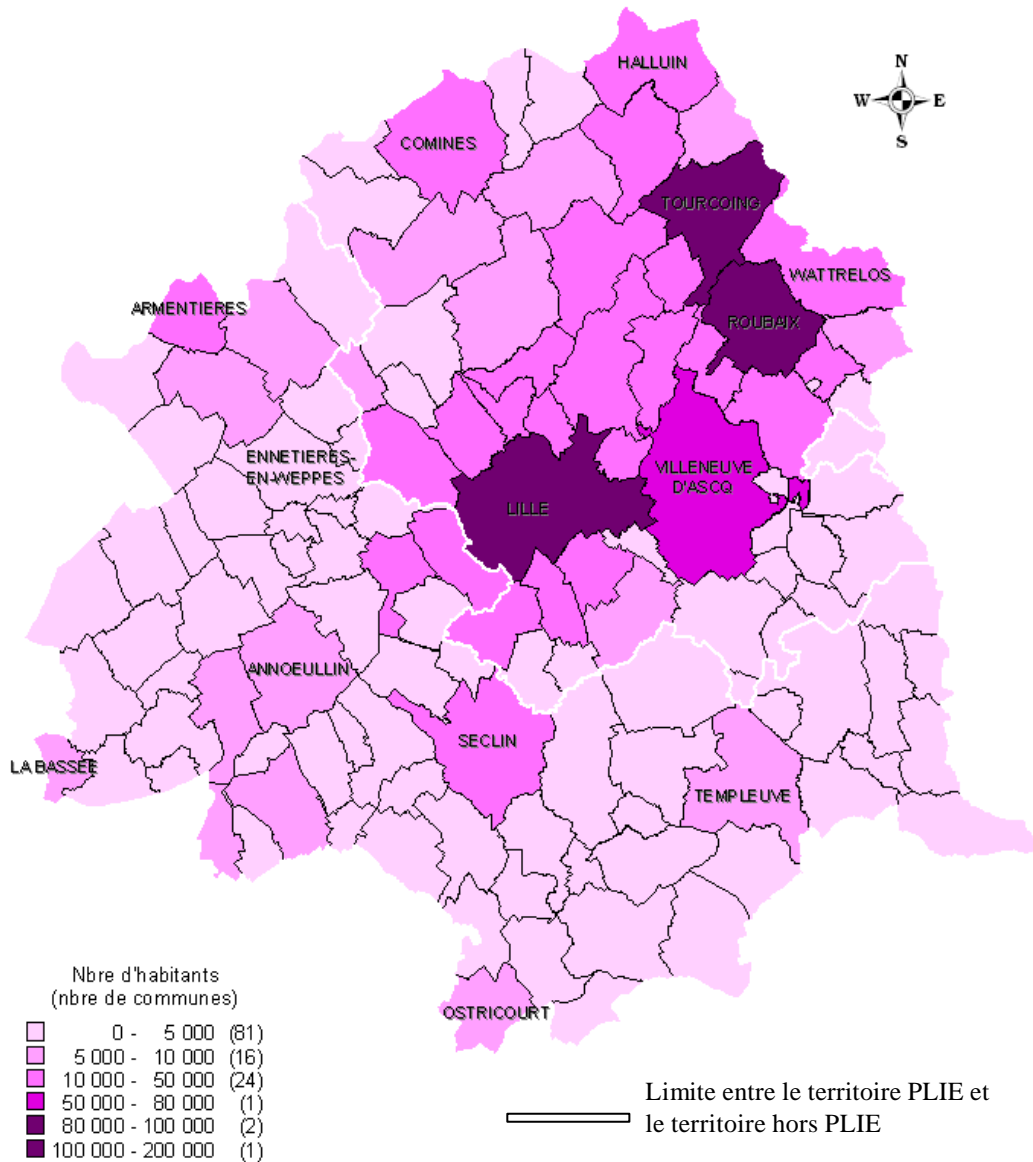
⁶ Source : Insee – RP 1999.

⁷ HPLIE signifie hors PLIE.

Carte 2 : Les communes de l'arrondissement de Lille

Source : Insee – RP 1999

DOCUMENT DE TRAVAIL



3. UN POINT DE METHODOLOGIE

Au regard de ces différentes caractéristiques, nous avons choisi de focaliser l'analyse sur le territoire hors PLIE et sur l'observation de trois types de population :

- 1- les bénéficiaires du RMI,
- 2- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- 3- les jeunes peu ou pas qualifiés.

Pour ces trois types de population, est calculée une valeur de référence et ce, à trois échelles territoriales :

- 1- celle du territoire hors PLIE pris dans sa globalité,
- 2- celle du territoire PLIE,
- 3- celle de l'arrondissement de Lille.

Pour chacune des trois échelles étudiées, cette valeur de référence est la part ou le poids de la population observée au sein du territoire.

Les trois valeurs sont ensuite comparées au poids du public concerné dans les communes hors PLIE prises une à une. Le résultat de ces comparaisons est cartographié.

partir de ces comparaisons que sont identifiées les communes dont la population pourrait relever d'une politique d'insertion. La plupart des commentaires se concentrent sur la comparaison des données des communes avec celles des territoires PLIE et hors PLIE.

Sailly-lez-Lannoy, commune non couverte par un PLIE, n'apparaît pas sur les cartes, celle-ci étant isolée sur le bassin de RTVL. Toutefois, elle est prise en compte dans le traitement statistique et les commentaires.

Il convient d'ajouter que :

- 1- les données statistiques décrivant les trois types de population sont issues de sources différentes : les premières proviennent de la Caisse d'allocations familiales, les deuxièmes de l'ANPE et les dernières de l'Insee ;
- 2- ces chiffres donnent des photographies du territoire observé à des dates différentes. En effet, les chiffres dénombant le nombre d'allocataires du RMI sont datés du 30 juin 2004, ceux comptabilisant le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée du 30 novembre 2004 et les derniers, décrivant les jeunes peu ou pas qualifiés, de 1999 (recensement de la population) ;
- 3- nous ne donnons aucune indication sur l'évolution de ces volumes de population.

4. LES ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION

Au 30 juin 2004, les allocataires du revenu minimum d'insertion sont au nombre de 32 636 sur l'arrondissement de Lille, dont 90,1% sur les territoires PLIE et 9,9% sur le territoire hors PLIE. Ces allocataires représentent 6,3% de la population active totale de l'arrondissement, soit 0,9 point de moins que sur les territoires PLIE et 3,4 points de plus que sur le territoire hors PLIE (tableau 3).

Le poids des bénéficiaires du RMI est donc plus faible sur le territoire hors PLIE (2,9%).

Tableau 3 : Les allocataires du RMI

Territoires	Nbre	Part ds la population active totale	Part ds l'arrond.
Hors PLIE	3 240	2,9%	9,9%
PLIE	29 396	7,2%	90,1%
Arrondissement	32 636	6,3%	100,0%

Source : CAF – 30/06/2004

Huit communes de l'arrondissement regroupent à elles seules 75,0% des bénéficiaires du RMI. Il s'agit essentiellement de pôles urbains plutôt localisés au centre de l'arrondissement. Ces communes sont :

- 1- Lille (9 636),
- 2- Roubaix (6 711),
- 3- Tourcoing (3 564),
- 4- Villeneuve d'Ascq (1 395),
- 5- Watrelos (977),
- 6- Mons-en-Baroeul (830),
- 7- Armentières (701),
- 8- Hem (656).

Ajoutons que toutes sont couvertes par un PLIE à l'exception d'Armentières, qui en regroupe en conséquence le plus grand nombre sur le territoire hors PLIE.

Le territoire hors PLIE regroupe 3 240 bénéficiaires du RMI, soit moins que sur les seules communes de Lille, Roubaix ou Tourcoing. Cet effectif ramené à la commune constitue donc un faible nombre d'habitants.

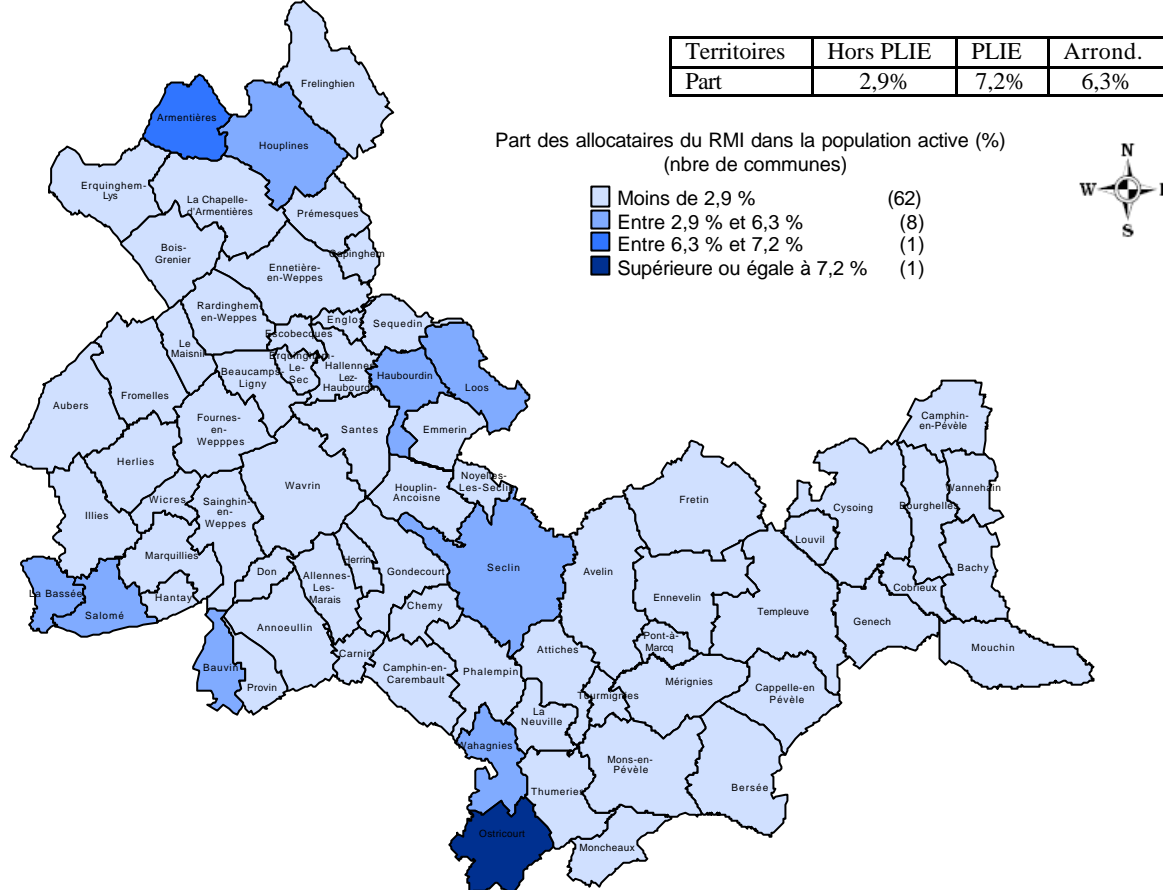
Lorsque l'on compare le poids du public bénéficiaire du RMI des trois territoires de référence avec celui des communes localisées sur le territoire hors PLIE (carte 3), il apparaît que :

- 1- la part de ces bénéficiaires dans la population active de la commune d'Ostricourt est la seule supérieure à celle des territoires PLIE (7,2%). Ostricourt est la cinquième commune du territoire hors PLIE regroupant le plus d'allocataires du RMI ;
- 2- la part d'Armentières se situe entre celle de l'arrondissement (6,3%) et celle du territoire hors PLIE (7,2%) ;

- 3- 8 communes, plutôt situées à l'est, ont un poids compris entre celui du territoire hors PLIE (2,9%) et celui de l'arrondissement (6,3%). Il s'agit de Bauvin, Haubourdin, ;
- 4- toutes les autres communes (63) ont leur part inférieure à celle du territoire PLIE (2,9%).

Carte 3 : Les allocataires du RMI

Source : CAF – 30/06/2004



Globalement, le problème de l'insertion des bénéficiaires du RMI est moins fort sur l'ensemble du territoire hors PLIE que sur les territoires PLIE, exception faite d'Ostricourt et d'Armentières. Ce problème touche, toutefois, 3 240 individus localisés hors PLIE.

5. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE

Au 30 novembre 2004, l'arrondissement de Lille compte 22 039 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1⁸ inscrits depuis un an et plus (DELD1), dont 58,9% sont des hommes et 41,1% sont des femmes. Parmi ces demandeurs d'emploi de longue durée, la part des hommes est toujours supérieure à celle des femmes et ce, quel que soit le territoire considéré. Cette part est la plus faible (55,5%) sur le territoire hors PLIE (tableau 4).

Les DELD1 sont ainsi plutôt des hommes que des femmes.

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi de longue durée de catégorie 1

Territoires	DELD1		
	Nbre	Part des hommes	Part des femmes
Hors PLIE	3 028	55,5%	44,5%
PLIE	19 011	59,5%	40,5%
Arrondissement	22 039	58,9%	41,1%

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)

Même si les hommes demandeurs d'emploi de longue durée sont plus nombreux que les femmes, on notera que le poids de ces dernières est le plus élevé sur le territoire hors PLIE s territoires PLIE est d'ailleurs de 4 points.

Ainsi, le chômage de longue durée féminin est plus marqué sur le territoire hors PLIE (44,5%) que sur les territoires PLIE (40,5%).

21 communes du territoire hors PLIE sont dans une situation plus favorable que le territoire PLIE, puisque leur poids de DELD1 femmes est inférieur à 40,5% (valeur des territoires PLIE pris dans leur ensemble). Elles sont d'ailleurs essentiellement localisées à la bordure de ce territoire (carte 4). Par exemple, il s'agit de Prêmesques, Capinghem, Sequedin, Loos, Noyelles-les-Seclin, Avelin, Fretin...

A contrario, sur ces communes, le chômage de longue durée masculin est plus marqué que sur les autres communes du territoire hors PLIE mais aussi sur les territoires PLIE. Ces individus sont au nombre de 676.

On observe également que le poids des femmes parmi les DELD1 est compris entre 40,5% (hors PLIE) et 44,5% (PLIE) dans 13 communes dont Beaucamps-Ligny, Gondecourt, Houplines, Louvil, Sailly-lez-Lannoy ou Thumeries.

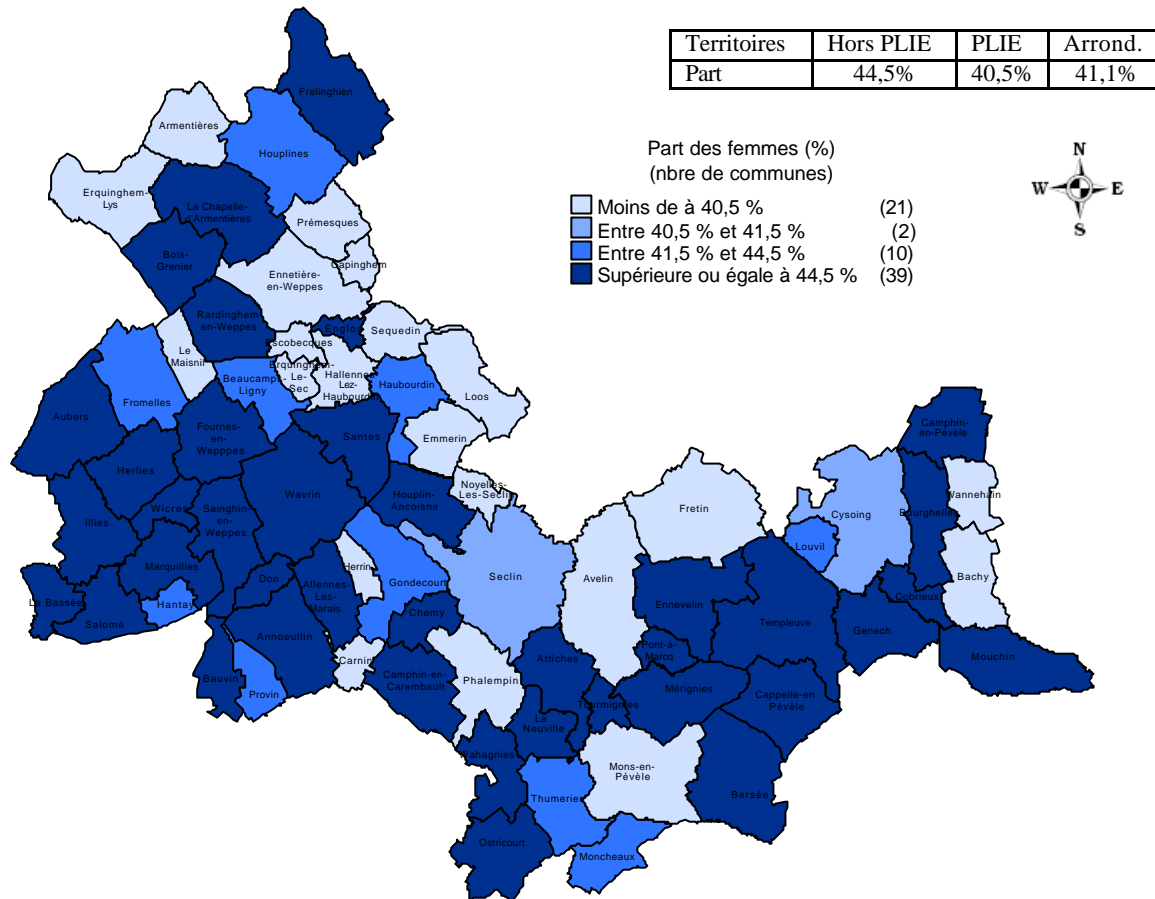
Les 39 communes, dont la part des femmes parmi les DELD1 est supérieure ou égale à celui du territoire hors PLIE pris dans son ensemble (soit 44,5%), se trouvent principalement dans les Weppes et les Communautés de communes de la Haute-Deûle, du pays de Pévèle et du

⁸ Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont des demandeurs immédiatement disponibles, cherchant un emploi à durée indéterminée à temps plein.

Sud-Pévélois. Le public cible représente ici 604 individus, soit 72 de moins que dans le premier groupe évoqué. Même si davantage de communes sont concernées, le volume de personnes touchées reste moins important.

Carte 4 : Les demandeurs d'emploi de longue durée répartis par sexe

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



En conséquence, des actions d'insertion des demandeurs d'emploi de longue durée pourraient être dirigées plutôt :

- vers les hommes pour les communes situés à la limite des territoires PLIE ;
- vers les femmes pour les communes se trouvant à la périphérie de

5.1. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE HOMMES REPARTIS PAR AGE

Parmi les 22 039 DELD1 que compte l'arrondissement de Lille, 12 988 sont des hommes. La plupart ont entre 25 et 49 ans (67,3% soit 8 745). Leur poids est le plus élevé sur les territoires PLIE (68,3%). Les 50 ans et plus (2 909) sont plus nombreux que les moins de 25 ans (1 334), de même sur les territoires PLIE et hors PLIE. Ainsi, l'arrondissement regroupe 22,4% de 50 ans et plus et 10,3% de moins de 25 ans. La part des 50 ans et plus et celle des moins de 25 ans sont les plus élevées sur le territoire hors PLIE (tableau 5).

Les DELD1 hommes ont ainsi majoritairement entre 25 et 49 ans et ceux de moins de 25 ans sont moins nombreux que ceux ayant 50 ans et plus.

Tableau 5 : Les hommes demandeurs d'emploi de longue durée de catégorie 1 répartis par âge

Territoires	Moins de 25 ans		25-49 ans		50 ans et plus		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds l'arrond.
Hors PLIE	197	11,7%	1 027	61,1%	456	27,1%	1 680	12,9%
PLIE	1 137	10,0%	7 718	68,3%	2 453	21,7%	11 308	87,1%
Arrondissement	1 334	10,3%	8 745	67,3%	2 909	22,4%	12 988	100,0%

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)

Le poids des moins de 25 ans

Parmi les hommes demandeurs d'emploi de longue durée, le poids des moins de 25 ans est plus élevé sur le territoire hors PLIE (11,7%) que sur les territoires PLIE (10,0%).

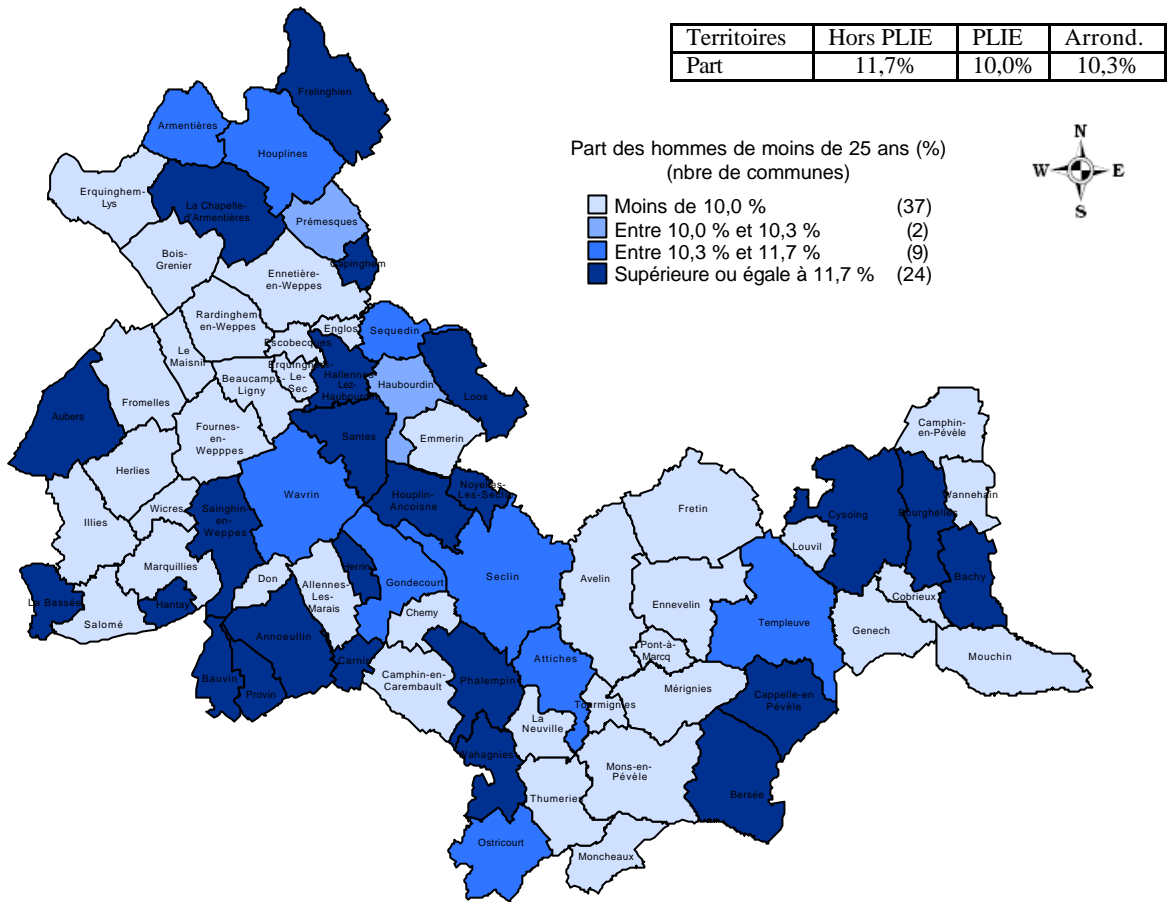
Les communes dont le poids est supérieur à 11,7%, autrement dit les plus touchées par le chômage masculin jeune de longue durée, sont au nombre de 25 et comptent 80 DELD1 hommes de moins de 25 ans (carte 5). Globalement, ces communes forment trois noyaux autour :

- 1- d'Houplines ;
- 2- de Gondescourt ;
- 3- de Cysoing et Templeuve.

Par contre, leur poids est moindre dans les communes situées dans les Weppes et à l'ouest de la Pévèle. On compte en fait 37 communes pour lesquelles ce poids est inférieur à celui du territoire PLIE.

Carte 5 : Les demandeurs d'emploi de longue durée hommes de moins de 25 ans

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



Le poids des 25-49 ans

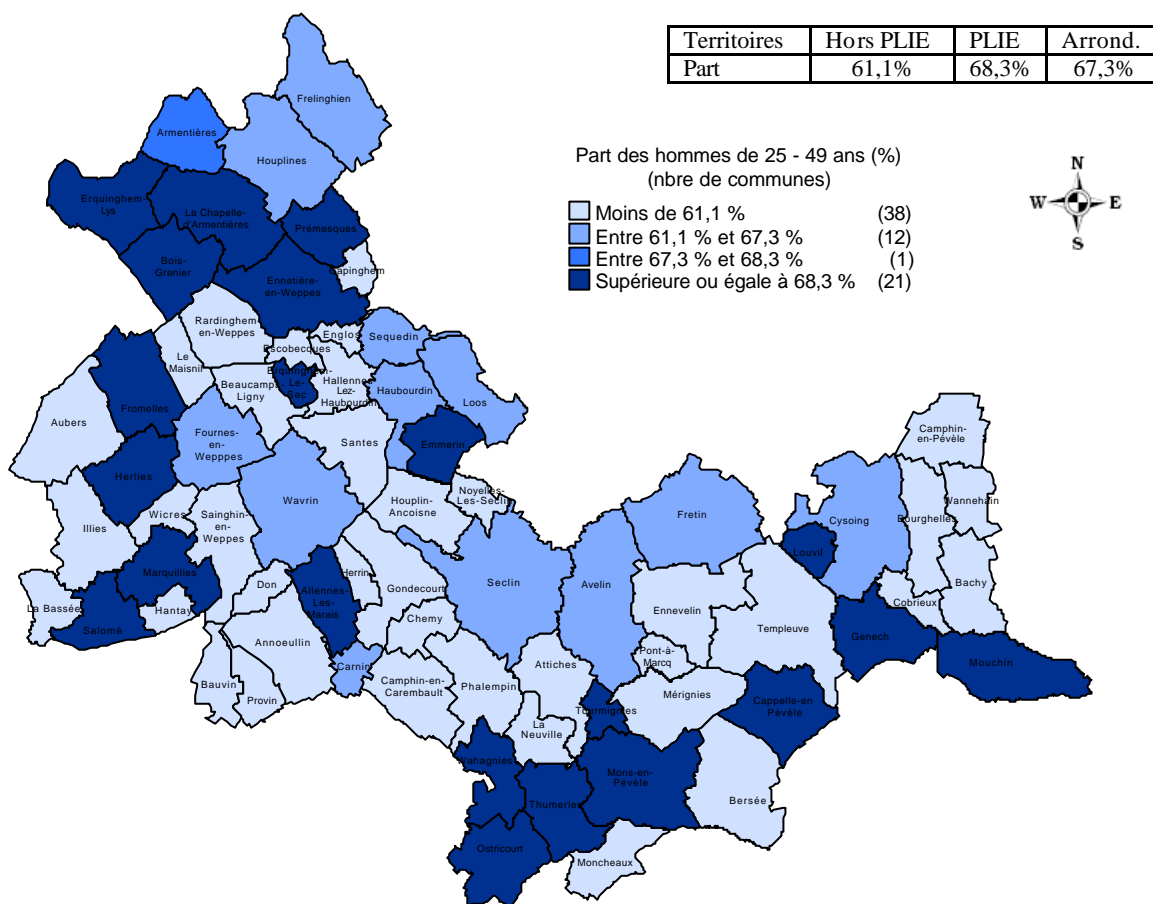
Concernant les demandeurs d'emploi de longue durée de 25-49 ans, leur poids est moins élevé sur le territoire hors PLIE (61,4%) que sur les territoires PLIE (68,3%). Les communes les plus sensibles, c'est-à-dire dont le poids est supérieur à 68,3%, sont au nombre de 22 et regroupent 212 de ces demandeurs (carte 6). Elles se trouvent principalement :

- 1- au sud de la Pévèle ;
- 2- à l'ouest des Weppes ;
- 3- sur le territoire de la Lys.

Par contre, 38 communes ont un poids de demandeurs d'emploi de longue durée de 25-49 ans inférieur à 61,1% ; ces demandeurs sont au nombre de 219.

Carte 6 : Les demandeurs d'emploi de longue durée hommes âgés de 25 à 49 ans

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



(regroupant 1 680 hommes), des actions d'insertion pourraient être conduites sur quasiment l'ensemble du territoire hors PLIE. Seules six villes, à savoir Armentières, Englos, La Neuville, Seclin, Sequedin et Wavrin, n'ont jamais été répertoriées parmi les communes les plus sensibles et ce, pour les trois catégories d'âge observées. Pourtant ces communes regroupent 416 demandes d'emploi masculines de longue durée, soit 24,8% des DELD1 hommes du territoire hors PLIE.

5.2. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE FEMMES REPARTIS PAR AGE

Les DELD1 femmes sont 9 051 sur l'arrondissement de Lille. Comme les DELD1 hommes, les DELD1 femmes âgées de 25 à 49 ans sont les plus nombreuses. Le poids des 50 ans et plus est également supérieur à celui des moins de 25 ans mais avec un écart moindre : il est de 5,1 points chez les femmes et de 12,1 points chez les hommes (tableau 6).

Les DELD1 femmes ont les mêmes spécificités que les DELD1 hommes. Elles ont majoritairement entre 25 et 49 ans ; celles de moins de 25 ans sont moins nombreuses que ceux ayant 50 ans et plus.

La part des moins de 25 ans ainsi que celle des 50 ans et plus sont plus élevées sur le territoire hors PLIE (respectivement 15,3% et 22,3%) que sur les territoires PLIE (respectivement 12,9% et 17,6%).

Tableau 6 : Les femmes demandeurs d'emploi de longue durée de catégorie 1 réparties par âge

Territoires	Moins de 25 ans		25-49 ans		50 ans et plus		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds l'arrond.
Hors PLIE	206	15,3%	841	62,4%	301	22,3%	1 348	14,9%
PLIE	991	12,9%	5 353	69,5%	1 359	17,6%	7 703	85,1%
Arrondissement	1 197	13,2%	6 194	68,4%	1 660	18,3%	9 051	100,0%

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)

Le poids des moins de 25 ans

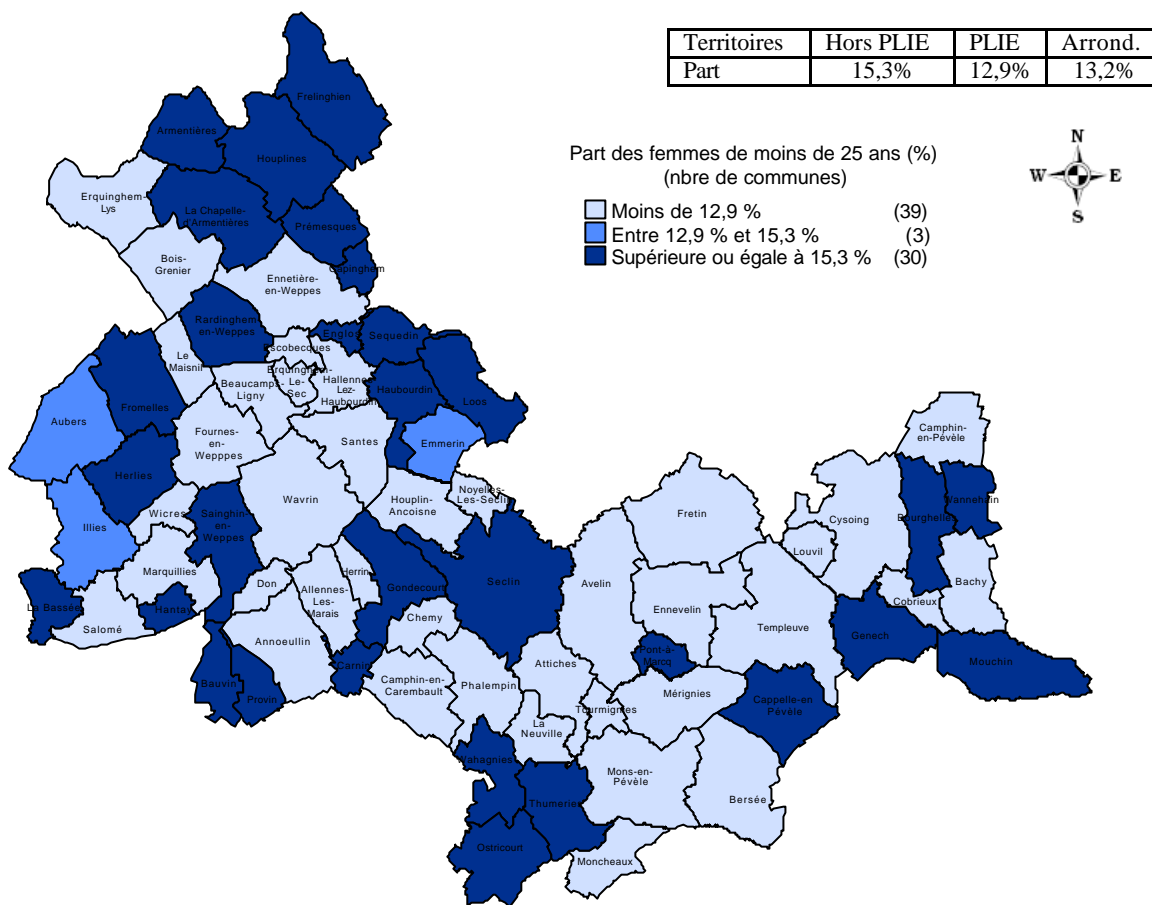
Parmi les femmes demandeurs d'emploi de longue durée, le poids des moins de 25 ans est plus élevé sur le territoire hors PLIE (15,3%) que sur les territoires PLIE (12,9%). Globalement, les communes dont le poids est supérieur à 15,3% sont au nombre de 31 et en regroupent 175. Elles se trouvent essentiellement (carte 8) :

- 1- sur le territoire de la Lys ;
- 2- à l'ouest des Weppes ;
- 3- autour de Loos ;
- 4- autour de Seclin ;
- 5- dans le sud pévélois ;
- 6- à l'est de la Pévèle.

Les communes ayant un poids inférieur à 12,9% sont au nombre de 39 et rassemblent 28 jeunes femmes demandeurs d'emploi de longue durée.

Carte : Les demandeurs d'emploi de longue durée femmes de moins de 25 ans⁹

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



⁹ Dans la légende, ne figurent que trois classes parce qu'aucune commune n'a de poids compris entre 13,2% et 15,3%.

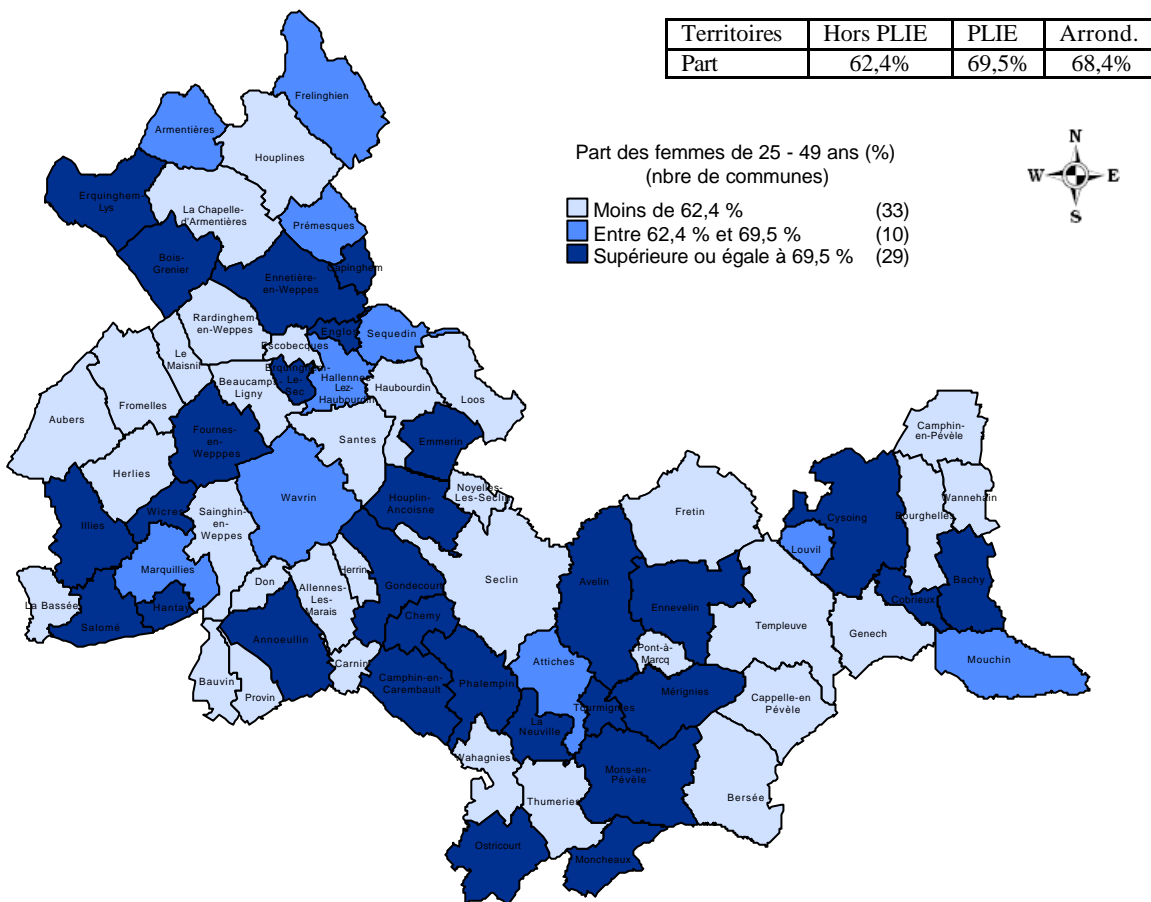
Le poids des 25-49 ans

Concernant celles âgées entre 25 et 49 ans, leur poids est également moins élevé sur le territoire hors PLIE (62,4%) que sur les territoires PLIE (69,5%). Globalement, les communes ayant un poids supérieur à 69,5% sont au nombre de 29 et sont essaimées sur le territoire hors PLIE (carte 9). Elles en regroupent 235.

34 communes, réparties sur le territoire hors PLIE, ont un poids inférieur à 62,4% et rassemblent 429 DELD1 femmes âgées de 25 à 49 ans.

Carte 9 : Les demandeurs d'emploi de longue durée femmes âgées de 25 à 49 ans¹⁰

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



¹⁰ Dans la légende, ne figurent que trois classes parce qu'aucune commune n'a de poids compris entre 68,4% et 69,5%.

demandeurs d'emploi de longue durée pourraient être conduites sur l'ensemble du territoire hors PLIE. , des actions d'insertion des femmes

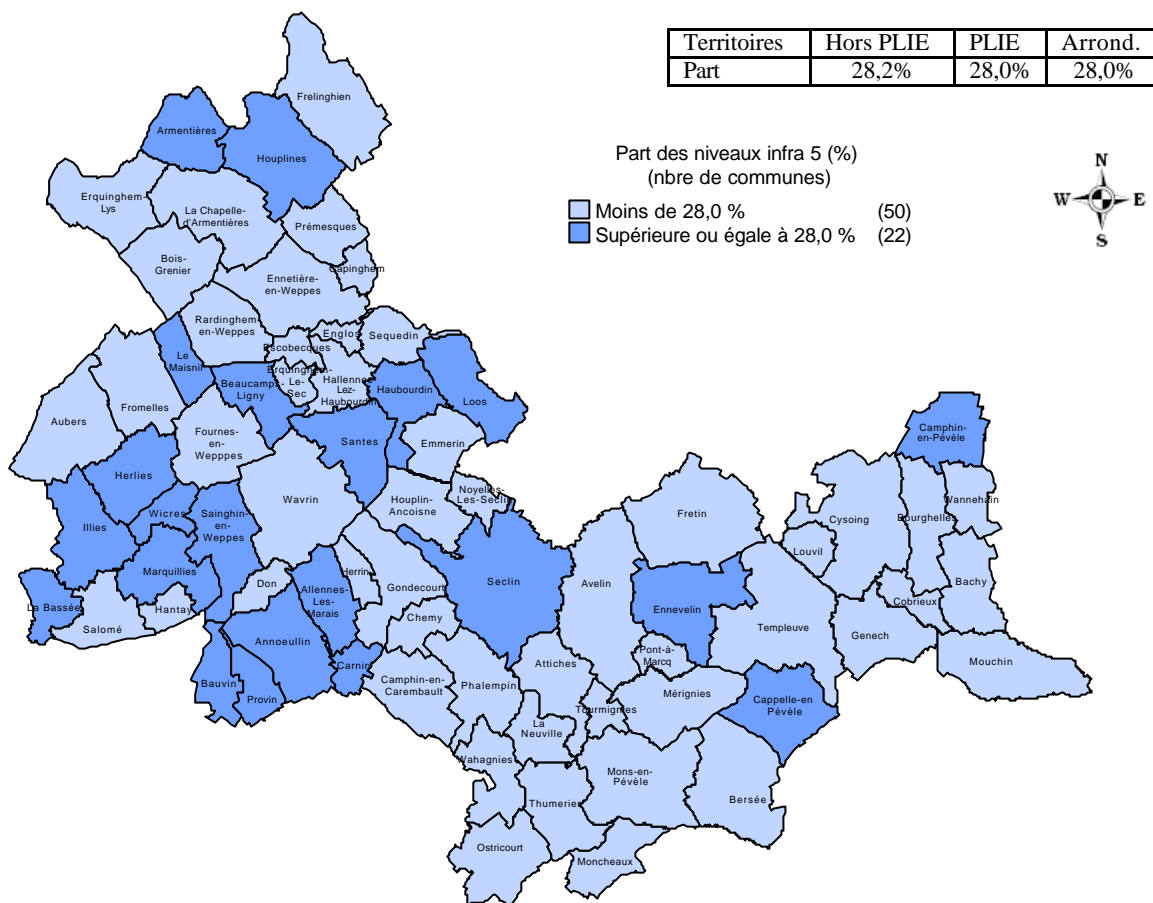
En effet, toutes les communes de ce territoire ont été identifiées au moins une fois parmi les plus sensibles, à l'exception des communes d'Attiches et d'Escobecques. 1 348 femmes sont ainsi concernées sur le territoire hors PLIE.

ESEU... ; le 5 au niveau BEP, CAP..., le 5b au niveau CEP, CFG, CCIP, BEPC... et le niveau 6 à la fin de scolarité obligatoire.

Carte 11 : Les demandeurs d'emploi de longue durée

1 de niveau infra 5¹²

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)



¹² N'apparaissent ici dans la légende que deux classes parce que les valeurs des territoires PLIE et de l'arrondissement sont identiques et parce que la part d'aucune commune n'est comprise entre 28,0% et 28,2%.

1 de niveau 5¹³

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)

Territoires	Hors PLIE	PLIE	Arrond.
Part	40,8%	34,9%	35,7%

¹³ Dans la légende, ne figurent que trois classes car aucune commune n'a de poids compris entre 34,9% et 35,7%.

L'observation des demandeurs d'emploi de longue durée peu ou pas qualifiés (2 091 individus) nous amène à conclure que des actions d'insertion pourraient être menées, notamment, dans 46 communes du territoire hors PLIE. Globalement, elles se trouvent sur le territoire des Weppes de LMCU, la Communauté de communes de la Haute-Deûle, la Couronne sud et un peu en Pévèle. Ces actions se concentreraient alors sur 1 865 individus.

27 communes, dont 10 localisées dans la Communauté de communes du pays de Pévèle, n'ont jamais été répertoriées parmi les plus sensibles. Elles comptent 227 demandeurs d'emplois de longue durée peu ou pas qualifiés.

Notons que les demandeurs d'emplois de longue durée qualifiés, non étudiés ici, représentent quasiment un tiers des demandeurs d'emploi de longue durée.

5.4. LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE ALLOCATAIRES DU RMI

Dans l'arrondissement de Lille, 4 223 DELD1 sont allocataires du RMI, 9,4% se trouvant sur le territoire hors PLIE et 90,6% sur les territoires PLIE (tableau 8). Leur poids est plus élevé sur le territoire PLIE (20,1%).

Parmi les DELD1, il y a donc plus d'allocataires de RMI sur les territoires PLIE que sur le hors PLIE.

Ceci rejoint le constat fait sur la répartition du nombre de bénéficiaires du RMI sur le territoire.

Tableau 8 : Les demandeurs d'emploi de longue durée allocataires du RMI

Territoires	Nbre	Part ds total DELD1	Part ds l'arrond.
Hors PLIE	398	13,1%	9,4%
PLIE	3 825	20,1%	90,6%
Arrondissement	4 223	19,2%	100,0%

Source : ANPE – 30/11/2004 (données brutes)

Parmi les demandeurs d'emploi de longue durée, le poids des bénéficiaires du RMI est moins important sur le territoire hors PLIE (13,1%) que sur les territoires PLIE (20,1%). Globalement, les communes dont le poids est supérieur à celui des territoires PLIE sont au nombre de 4 : Armentières, Bois-Grenier, Ostricourt et Wahagnies (carte 13). Elles en regroupent 30,4%.

12 communes ont un poids compris entre celui du hors PLIE (13,1%) et des PLIE (20,1%). Elles sont localisées à l'ouest du territoire hors PLIE à l'exception de Moncheaux.

57 ont un poids inférieur à 13,1% et comptent 119 DELD1 allocataires du RMI.

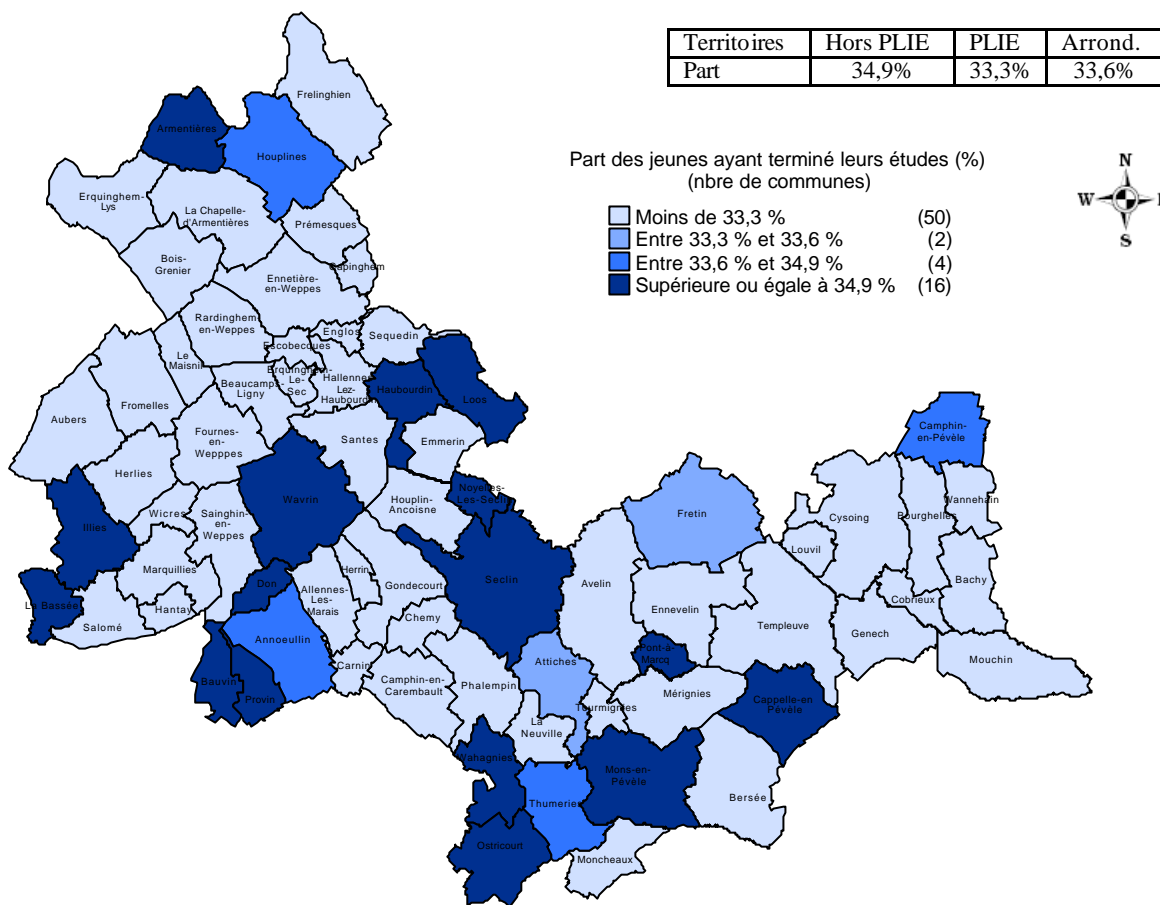
**ciaires du
RMI apparaît plus important dans quatre communes du territoire hors PLIE :
Armentières, Bois-Grenier, Ostricourt et Wahagnies. Elles en regroupent 121 individus
sur 398 DELD1 allocataires du RMI répertoriés sur le territoire hors PLIE.**

Ce constat rejoint celui fait sur les allocataires du RMI pris dans leur ensemble.

et au sud-ouest de l'arrondissement de Lille. Elles regroupent plus de la moitié des jeunes ayant terminé leurs études du territoire hors PLIE (soit 7 601 jeunes).

Carte 14 : Les jeunes ayant terminé leurs études

Source : Insee – RP 1999



La moitié des jeunes ayant terminé leurs études sur le territoire hors PLIE sont dans quasiment un quart des communes de ce territoire.

6.2. LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

Sur l'arrondissement de Lille, parmi les 72 257 jeunes ayant terminé leurs études, les qualifiés (31 192), c'est-à-dire de niveau 4 et plus, sont moins nombreux que les peu ou pas qualifiés (41 065). Le poids de ces derniers est d'ailleurs le plus élevé et ce, sur les trois territoires observés (hors PLIE, PLIE, arrondissement). Notons que la part des jeunes de niveau 4 et plus est sensiblement identique sur les trois territoires de référence. En effet, elle est de 43,4% pour le hors PLIE, 43,1% pour les PLIE et 43,2% pour l'arrondissement (tableau 10).

Il y a donc, sur les trois territoires, plus de jeunes peu ou pas qualifiés que de jeunes ayant un niveau baccalauréat ou plus.

Parmi les jeunes peu ou pas qualifiés, on constate que :

- le poids des jeunes de niveau infra 5 est supérieur à celui des jeunes de niveau 5 à l'échelle de l'arrondissement (respectivement 31,1% et 25,7%) comme pour les territoires PLIE ;
- par contre, la relation est inversée sur le territoire hors PLIE : le poids du niveau infra 5 est de 27,5% et celui du niveau 5 de 29,2% ;
- la part des jeunes de niveau infra 5 est la plus faible sur le territoire hors PLIE et celle des jeunes de niveau 5 est la plus petite sur les territoires PLIE.

Tableau 10 : Les moins de 26 ans répartis par niveau de formation

Territoires	Niveau infra 5		Niveau 5		Niveau 4 et plus		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds arrond.
Hors PLIE	3 707	27,5%	3 936	29,2%	5 856	43,4%	13 499	18,7%
PLIE	18 764	31,9%	14 658	24,9%	25 336	43,1%	58 758	81,3%
Arrondissement	22 471	31,1%	18 594	25,7%	31 192	43,2%	72 257	100,0%

Source : Insee – RP 1999

Le poids des jeunes de niveau infra 5

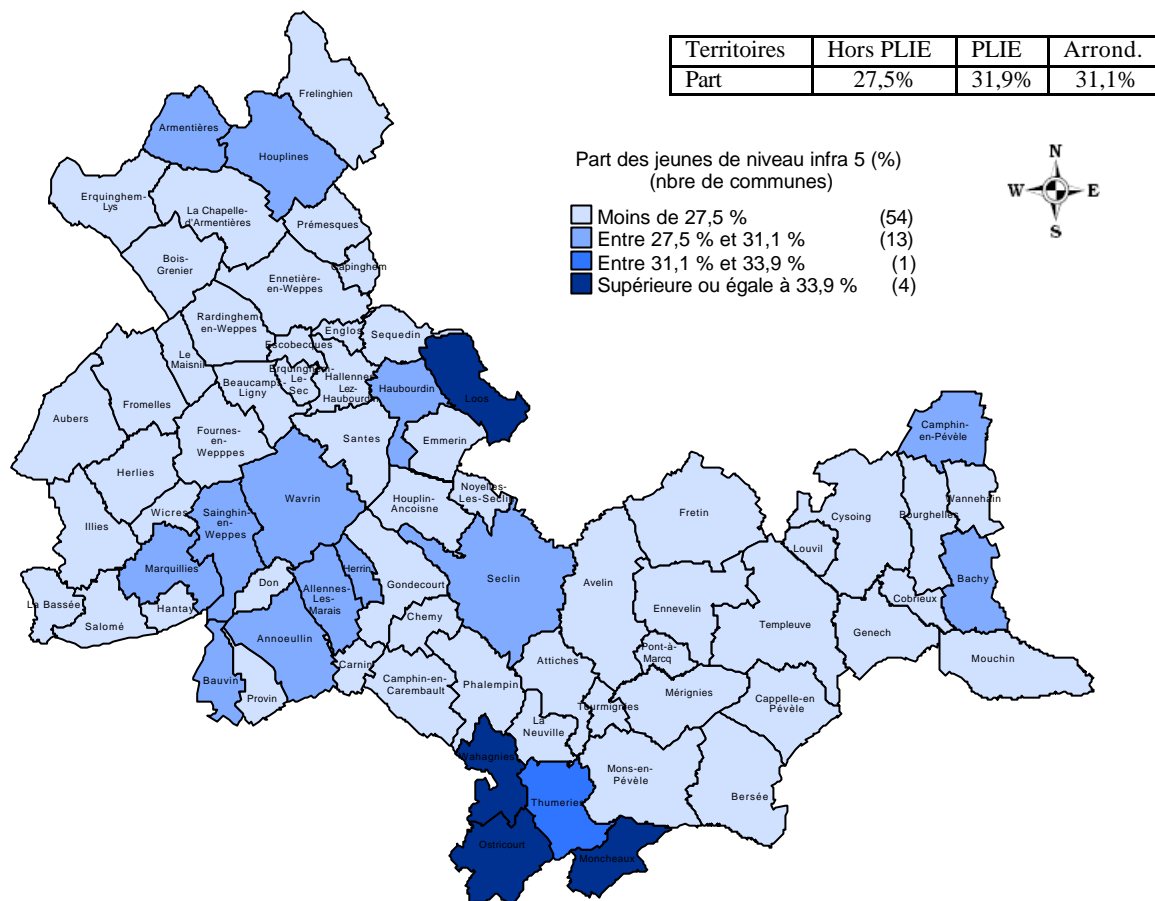
En comparant le poids du niveau infra 5 des communes localisées hors PLIE avec le poids du territoire hors PLIE et, d'autre part, celui du territoire PLIE (carte 15), il ressort que :

- 1- 55 d'entre elles sont dans une situation plus favorable que le territoire hors PLIE pris dans son ensemble (poids inférieur à 27,5%). Elles regroupent 1 082 jeunes de niveau infra 5 ;
- 2- 14 communes ont un poids de jeunes de niveau infra 5 compris entre les valeurs hors PLIE (27,5%) et PLIE (33,9%). Le plus grand nombre se situe sur les territoires des Weppes de LMCU et la Communauté de communes de la Haute-Deûle. Ces communes réunissent quasiment la moitié des jeunes de niveau infra 5 (soit 1 843 personnes) ;

- 3- 4 communes sont dans une position plus sensible, dans le sens où la part des jeunes de niveau infra 5 est supérieure à 33,9%. Il s'agit de Loos, Moncheaux, Ostricourt et Wahagnies. Ces dernières comptent 782 jeunes de niveau infra 5.

Carte 15 : Les jeunes de niveau infra 5

Source : Insee – RP 1999



Le poids des jeunes de niveau 5

De la comparaison des parts des jeunes de niveau 5, il découle que :

- 1- 24 communes ont leur part inférieure à celle des territoires PLIE pris dans leur ensemble (soit 24,9%). Elles sont essentiellement localisées dans les Weppes et la Pévèle et comptent 369 jeunes de niveau 5 ;
- 2- le poids de 21 d'entre elles, plus éparpillées sur le territoire, se situe entre la part PLIE (24,9%) et celle hors PLIE (29,2%). Ces communes comptent ainsi 963 jeunes peu qualifiés ;
- 3- 28 communes ont un poids supérieur au poids hors PLIE (29,2%). Elles se trouvent au sud et au sud-ouest de l'arrondissement et regroupent tout de même 2 604 jeunes de niveau 5.

es parmi les communes les plus sensibles et ce, pour les deux niveaux de formation. Elles comptent d'ailleurs 1 206 jeunes peu ou pas qualifiés parmi les 7 643 du territoire hors PLIE.

Que ce soit pour les jeunes de niveau infra 5 ou de niveau 5, 54 communes ont été répertoriées parmi celles ayant les plus faibles poids. Elles regroupent pourtant 1 451 jeunes peu ou pas qualifiés, soit 19,0% de ceux localisés sur le territoire hors PLIE.

6.3. LEUR REPARTITION PAR SEXE

En 1999, sur l'arrondissement de Lille, les jeunes ayant terminé leurs études sont plus nombreux à être des hommes (36 641) que des femmes (35 616). Le constat est le même à l'échelle du territoire hors PLIE avec, toutefois, un poids des hommes supérieur (+3,2 points) à celui de l'arrondissement. Par contre, la relation est inversée sur le territoire hors PLIE : il y a moins d'hommes que de femmes ayant terminé leurs études (tableau 11).

Globalement, les hommes ayant terminé leurs études sont plus nombreux que les femmes.

Tableau 11 : Les jeunes répartis par sexe

Territoires	Hommes		Femmes		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds arrond.
Hors PLIE	7 278	53,9%	6 221	46,1%	13 499	18,7%
PLIE	29 363	49,9%	29 395	50,1%	58 758	81,3%
Arrondissement	36 641	50,7%	35 616	49,3%	72 257	100,0%

Source : Insee – RP 1999

Lorsque l'on se focalise sur les jeunes de niveau infra 5, le poids des hommes est nettement plus important que celui des femmes et ce, sur les trois territoires de référence. Il est d'ailleurs le plus élevé sur le territoire hors PLIE (59,6%) (tableau 12).

Tableau 12 : Les jeunes de niveau infra 5 répartis par sexe

Territoires	Hommes		Femmes		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total
Hors PLIE	2 210	59,6%	1 497	40,4%	3 707	16,5%
PLIE	10 220	54,5%	8 544	45,5%	18 764	83,5%
Arrondissement	12 430	55,3%	10 041	44,7%	22 471	100,0%

Source : Insee – RP 1999

Le constat est identique pour les jeunes de niveau 5 (tableau 13).

Tableau 13 : Les jeunes de niveau 5 répartis par sexe

Territoires	Hommes		Femmes		Total	
	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total	Nbre	Part ds total
Hors PLIE	2 326	59,1%	1 610	40,9%	3 936	21,2%
PLIE	8 102	55,3%	6 556	44,7%	14 658	78,8%
Arrondissement	10 428	56,1%	8 166	43,9%	18 594	100,0%

Source : Insee – RP 1999

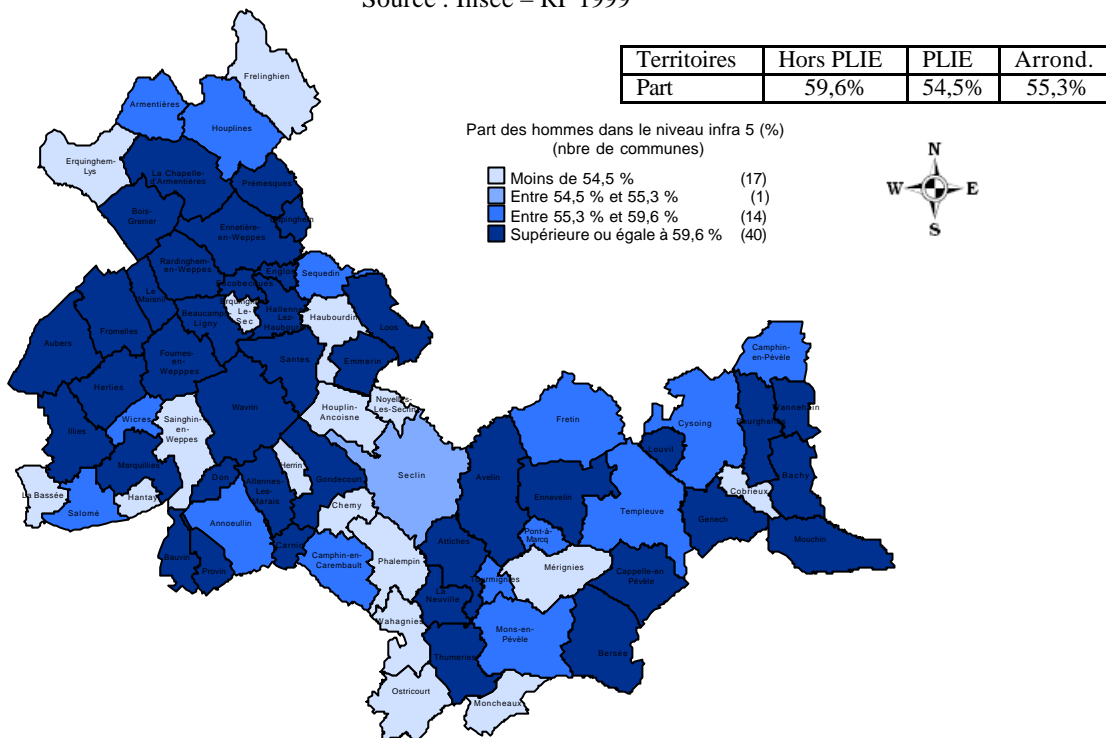
Ainsi, parmi les jeunes ayant terminé leurs études, les peu ou pas qualifiés sont plutôt des hommes que des femmes.

Le poids des jeunes de niveau infra 5

On notera que les 40 communes dont la part des hommes de niveau infra 5 est supérieure à 59,6% sont plutôt concentrées sur les Weppes, au nord-ouest de la Pévèle et à l'est (carte 17). Elles en comptent 938.

Carte 17 : Le poids des hommes jeunes de niveau infra 5

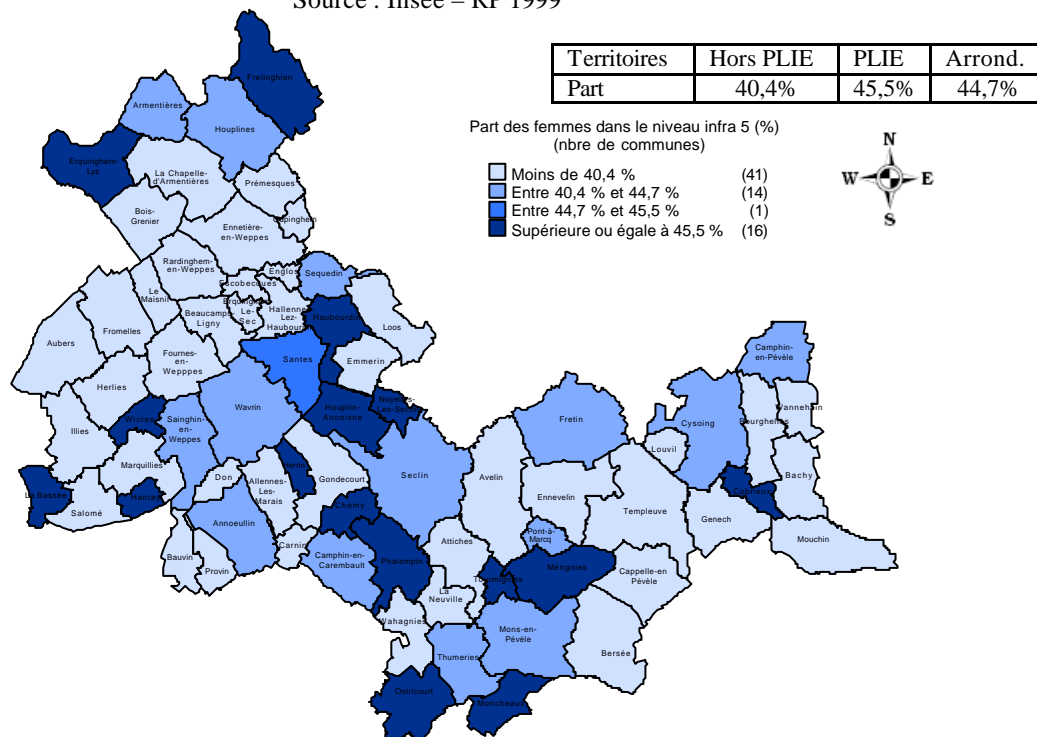
Source : Insee – RP 1999



Les 17 communes ayant leur part des femmes de niveau infra 5 supérieure à 45,5% se situent plutôt au sud et au sud-est de l'arrondissement (carte 18) et en regroupent 388.

Carte 18 : Le poids des femmes jeunes de niveau infra 5

Source : Insee – RP 1999

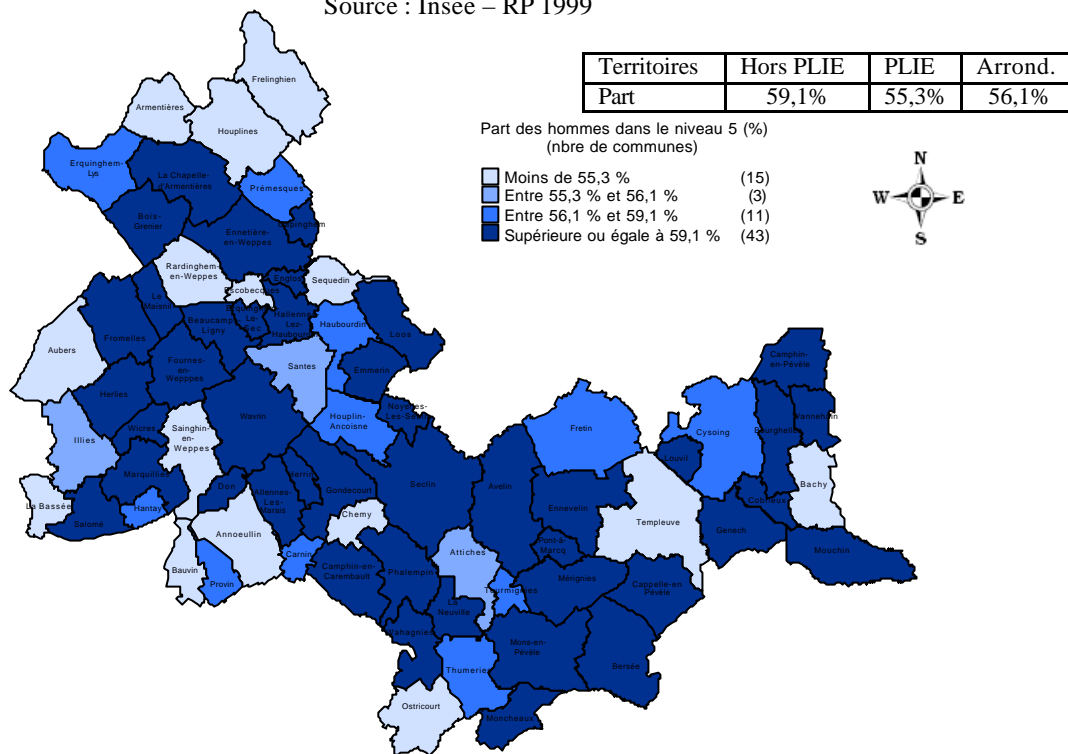


Le poids des jeunes de niveau 5

Le poids des hommes de niveau 5 est supérieur à 59,1% (valeur du territoire hors PLIE) pour 44 communes réparties sur le territoire (carte 19) où ils sont au nombre de 1 166.

Carte 19 : Le poids des hommes jeunes de niveau 5

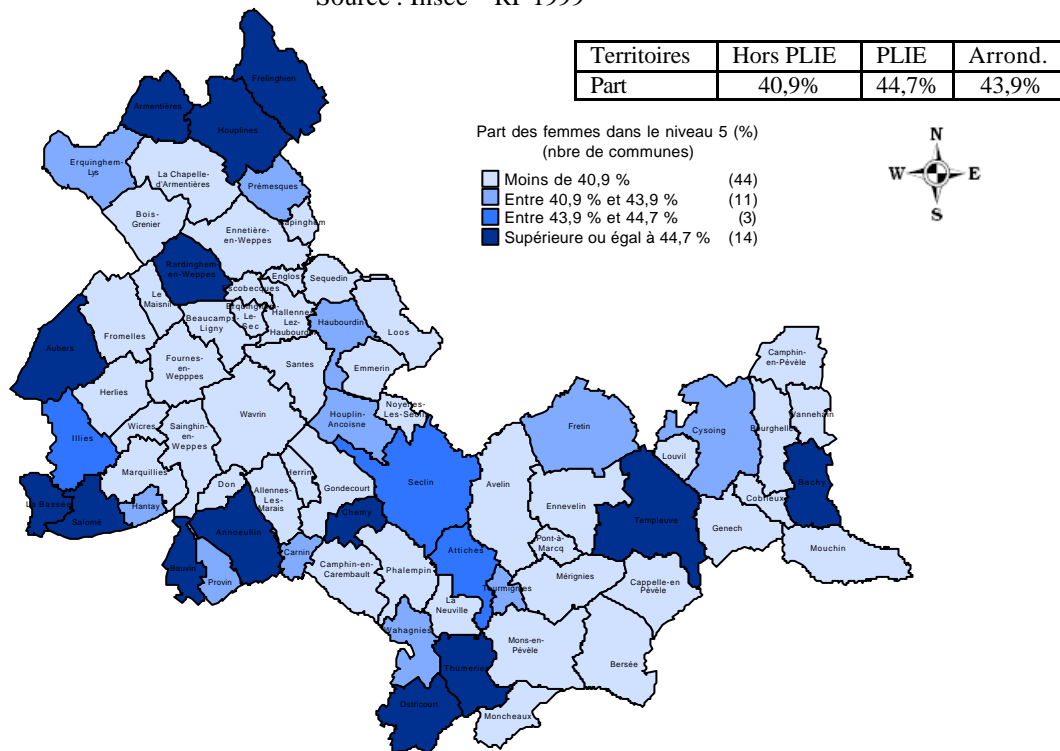
Source : Insee – RP 1999



Celui des femmes est supérieur à 44,7% (valeur des territoires PLIE) pour 14 communes, principalement situées aux frontières de l'arrondissement (carte 20). Elles en rassemblent 695.

Carte 20 : Le poids des femmes jeunes de niveau 5

Source : Insee – RP 1999



es par ces trois difficultés. Autrement dit, le poids de ces populations dans ces communes est, fréquemment, parmi les plus importants. Elles se répartissent, en allant d'ouest en est (carte 21), comme suit :

- 2 parmi les 5 communes du territoire de la Lys de LMCU non couvertes par un PLIE, à savoir Armentières et la Chapelle d'Armentières ;
- 1 sur la Communauté de communes du pays des Weppes, Bois-Grenier ;
- 1 sur les 2 communes non couvertes de la Couronne nord, territoire LMCU : Capinghem ;
- 12 parmi les 20 du territoire des Weppes de LMCU. Il s'agit de Don, Fournes-en-Weppes, Hallennes-lez-Haubourdin, Hantay, Haubourdin, Herlies, Illies, La Bassée, Marquillies, Sainghin-en-Weppes, Salomé et Wicres ;
- 4 parmi les 5 communes constituant la Communauté de communes de la Haute-Deûle : Allennes-les-Marais, Annoeuillin, Bauvin et Provin ;

la Lys.

Tourcoing – Vallée de

Carte 21 : Les 38 communes les plus sensibles aux handicaps sociaux

Ces 38 communes, représentant 52,1% des communes du territoire hors PLIE, regroupent :

- **2 616 bénéficiaires du RMI, soit 80,7% des bénéficiaires du territoire hors PLIE,**
- **2 215 demandeurs d'emploi de longue durée (soit 73,2% des DELD1),**
- **5 929 jeunes peu ou pas qualifiés (soit 77,6% de cette population localisée sur le territoire hors PLIE) ;**

pour lesquels des actions d'insertion devraient être menées de manière prioritaire.